



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Une nouvelle ambition au service des projets des agriculteurs et territoires

CAP NORMANDIE

LE SENS
LE SENS
LE SENS

Servir la proximité

Dans un contexte de grandes mutations, de défis sociétaux à relever, (changement climatique, innovation, alimentation responsable, préservation du foncier agricole...), de diminution du nombre d'agriculteurs, de nouvelle répartition territoriale des lieux de décision... **les Chambres d'agriculture se transforment pour mieux répondre aux enjeux de l'agriculture du XXI^e siècle.**

Elles s'unissent dans le cadre de leur projet stratégique et collectif, **CAP Normandie**,

- pour renforcer leur présence dans les territoires,
- pour favoriser la proximité avec les agriculteurs,
- pour développer des projets utiles avec les acteurs locaux,
- pour déployer une offre de services commune, au plus près des besoins du terrain.

En effet, leurs réseaux d'experts, leur pluridisciplinarité de compétences, la neutralité d'un conseil objectif, leurs élus impliqués dans les territoires, leur accompagnement de projets de territoires, leur capacité à fédérer et à piloter des politiques agricoles apportent, plus que jamais, des réponses et solutions aux besoins des agriculteurs et des collectivités de Normandie.

Les Chambres d'agriculture, acteur référent du développement agricole, sont une chance pour l'agriculture et les territoires.

L'ACTION
L'ACTION
L'ACTION

Ce que l'on fait

Les six Chambres d'agriculture de Normandie se sont déjà engagées unanimement dans CAP Normandie, en décidant de

- rénover leur gouvernance pour **être plus influent** politiquement, au niveau régional et départemental.
- converger leurs organisations pour **être plus performant** et
 - renforcer le service de proximité,
 - développer des activités, des projets et des services au bénéfice des agriculteurs (Proagri) et des territoires,
 - déployer une offre de service aux collectivités (Terralto),
 - accroître les dynamiques territoriales.
 - consolider l'expertise par la mutualisation et la spécialisation des compétences.



CAP Normandie acte le maintien des 5 Chambres départementales comme instance de représentation et d'intervention sur les départements, et le regroupement des 480 collaborateurs dans la maison commune, Chambre régionale d'agriculture.

CÔTÉ ÉLUS
CÔTÉ ÉLUS
CÔTÉ ÉLUS

Une gouvernance refondée

La Chambre régionale, lieu de concertation, d'orientation et de décision, grâce à :

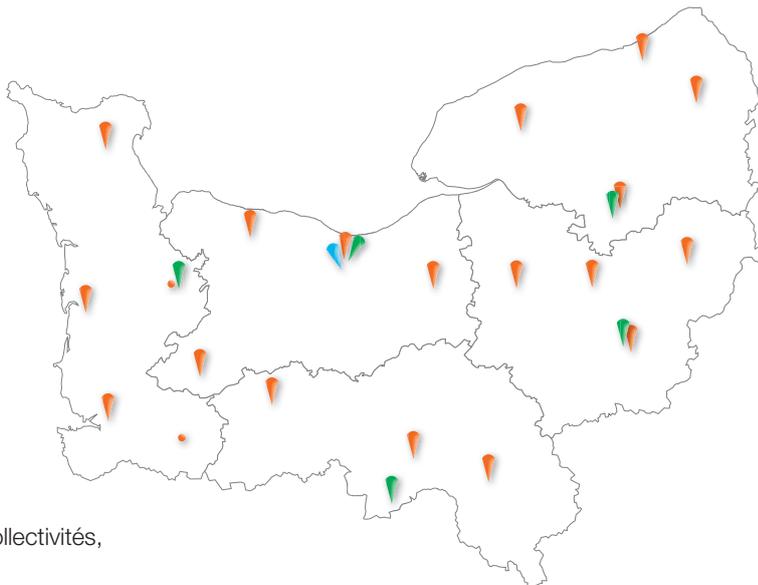
- Un **Bureau des Chambres** (3 élus par CDA / 6 réunions par an).
- 6 **Commissions stratégiques** et 9 **Groupes thématiques** pour faciliter l'émergence d'orientations collectives partagées.
- **Des délégations** pour chaque Président de Chambre, afin de fluidifier les prises de décision et responsabiliser les départements dans la gouvernance régionale.

Des élus et un Bureau départemental pour

- assurer l'animation des territoires, et la représentation vis-à-vis des partenaires, notamment les Conseils départementaux, SCOT...),
- répondre aux avis départementaux (PLU, SCOT...),
- co-produire les politiques régionales.

En local, 18 groupes territoriaux composés d'élus pour :

- renforcer la proximité,
- apporter des services aux agriculteurs et aux collectivités,
- créer une dynamique de territoire
- développer des projets au plus près des EPCI et bassins de vie.



CÔTÉ COLLABORATEURS
CÔTÉ COLLABORATEURS
CÔTÉ COLLABORATEURS

Vers une maison commune

Déjà déployé

- **18 antennes** sur le territoire normand, avec des équipes de 7 à 15 collaborateurs multicompetences, pour renforcer le conseil et l'ingénierie au coeur des territoires.
- la mise en place de centres ressources régionalisés au service de tous
 - **5 pôles métiers**, piliers de l'expertise des Chambres : élevage, végétal, entreprises, territoires/environnement, filières.
 - **2 Directions, innovation R&D et marketing/commercial**, connectées aux pôles métiers et aux antennes, pour développer projets et prestations.
- le transfert des fonctions administratives et financières, ressources humaines et communication à la Chambre régionale.

À venir, l'ensemble des 480 collaborateurs seront transférés à la Chambre régionale d'agriculture de Normandie qui deviendra ainsi **employeur unique en 2021**. Cette nouvelle organisation optimisée en région, permettra à tous les agriculteurs et acteurs des territoires de Normandie de bénéficier d'un accès simple et rapide aux expertises et services proposés, et donnera une meilleure visibilité de l'action des Chambres d'agriculture, du niveau régional au niveau local.

Cette nouvelle dynamique collective est une chance pour les 40 000 actifs agricoles et les territoires en Normandie